

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MAI 2017
COMPTE RENDU TENANT LIEU DE PROCES VERBAL

Date de convocation : 27/04/2017
Nombre de conseillers : en Exercice 15
Présents 13
Pouvoir
Votants 13

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal de L'Albenc, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Ghislaine ZAMORA, Maire

Présents : Ghislaine ZAMORA, Alexis BOUCHERAND, Patrick BURRIAND, Christelle GUIONNEAU, Marlène MANTEGARI, Catherine STUCK, Christian JOLLY, Marjory LUYTON, Nathalie LYONNE, Véronique SCARINGELLA, Brahim BASRI, Gérard CAMBON, Christian MATHIEU Anne-Laure ROUQUAIROL

Excusés : Nathalie LYONNE, Alexandre PICAT,

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Christelle GUIONNEAU, secrétaire de séance.

Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour point 4 : délibération pour autoriser Mme le Maire à demander une évaluation des commerces pour vendre le bar, la boulangerie et le cabinet dentaire

1: Approbation du compte-rendu du dernier conseil : questions et observations

Le compte rendu du conseil municipal du 29 Mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 : Délibération pour autoriser l'acquisition d'une parcelle de terrain pour élargissement d'une route communale afin d'organiser la déviation poids lourds

Madame La Maire expose au conseil municipal que la déviation des poids lourds sur la commune de l'Albenc nécessite l'acquisition de la parcelle N° ZK 188 appartenant à Monsieur Gérard Eymond.

Un accord a été trouvé avec ledit propriétaire pour un montant de 5733 euros. La cession de sa parcelle est donc actée et sera effectuée au moyen d'un acte administratif sachant que le bornage a déjà été réalisé.

Elle demande en effet, au conseil municipal de l'autoriser à :

- acquérir la parcelle par un acte administratif sous réserve du retour du service de publicité foncière de St Marcellin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal discute le prix élevé mais vote malgré tout devant l'utilité du projet, 1 abstention et 12 pour.

3 - Délibération pour le budget général : vote des subventions aux associations

La Maire donne au conseil municipal la liste des subventions aux associations à prévoir au budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité, l'attribution des subventions comme établie dans la liste ci-après :

- Espace Nature Isère	855 €
- Amicale boules	285 €
- Amicale des donateurs de sang	76 €
- MFR de CHATTE	90 €
- Lycée Bellevue	90 €
- ACCA	95 €
- Club de l'âge d'or	295 €
- Comité des fêtes	1300 €
- IMP section Vinay	90 €
- MJC pour le fonctionnement	3 183 €
- MJC pour les activités	4 227 €
- Restos du cœur de saint Marcellin	200 €
- Sou des écoles pour le fonctionnement	1 000 €
- Souvenir Français	30 €
- UMAC	40 €
- USARG (rugby)	3 000 €
- MJC pour école de Roller hockey	1035 €
- MJC pour école de Badminton	255 €
- Ecole de Rugby	225 €
Total :	16 671 €

4 -Délibération pour autoriser Mme le Maire à demander une évaluation des commerces

Madame la Maire expose au conseil municipal que les commerces et précisément le bar et la boulangerie ayant fait l'objet du programme de 'revitalisation du centre bourg de l'Albenc' actuellement exploités, peuvent être cédés.

Une évaluation pour un montant de 400 euros HT par bien immobilier, sera à réaliser préalablement à la mise en vente par un professionnel de l'immobilier spécialisé dans la vente de commerces.

En ce qui concerne le cabinet dentaire, la maire propose de confier l'évaluation et la vente de ce bien à un professionnel de l'immobilier.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

Prend acte et autorise la Maire à procéder à toutes les formalités relatives à la cession du bar, de la boulangerie et du cabinet dentaire.

5- Compte rendus des différentes commissions intercommunales

Madame le maire présente le nouveau nom et le nouveau logo de la nouvelle communauté de communes SMVIC – SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

Il y a déjà eu 4 conseils communautaires pour mettre en place la nouvelle communauté de communes et le vote des budgets.

- Commission petite enfance présentée par Marjory LUYTON

Annonce d'une nouvelle crèche sur St Marcellin, présentation des moyens différents d'une communauté à l'autre pour gérer la petite enfance. Pont en Royans travaille avec des crèches associatives, alors que l'ex 3C2V a un service intercommunal.

- Commission jeunesse présentée par Marlène MANTEGARI

Structure différente, il faut harmoniser les tarifs, la gestion, les périodes d'ouverture entre les différentes ex. communauté de communes. Manque de structures pour les adolescents.

Des ateliers de réflexion vont être mis en place mais dans la journée, ce qui écarte les élus actifs.

- Commission sociale SLH par Ghislaine ZAMORA

Attribution de logements très sociaux qui sont donnés à des personnes en grande précarité.

Nous avons 5 logements SIALDI à L'Albenc.

- Commission développement social habitat insertion par Ghislaine ZAMORA

Compétence habitat et état des lieux des économies d'énergie. Explications sur la Politique de la ville de St Marcellin. Présentation de la maison de l'emploi. Structures économies sociales et solidaires (PAISS, PASSIFLORE , Entrepreneurs solidaires, ...), Mission Locale.

- Commission Culture par Catherine STUCK et Ghislaine ZAMORA

Etat des lieux des structures, présentation des objectifs. Ecoles de musique intercommunales, communales et associatives, idem pour les bibliothèques. Présentation de la biennale de Nord en Sud. Propositions de groupes de travail.

- Commissions finances, elles ont été axées sur la présentation de tous les comptes administratifs des 3 ex communautés de communes et elles ont permis l'élaboration des différents budgets SMVIC 2017. Il est à préciser que pour cette première année de fonctionnement les budgets 2017 ont été calqués sur les budgets pré existants, pour 2018 un gros travail préparatoire de toutes les commissions de SMVIC va consister à notamment définir l'intérêt communautaire et à élaborer le pacte financier entre les communes et la communauté de communes.
- Commission Gestion des déchets par Christelle GUIONNEAU

Le SMICTOM est devenu un service de la nouvelle communauté de communes. Depuis le 1^{er} avril, 4 personnes ont été embauchées pour effectuer la collecte en direct sans passer par un prestataire.

L'association PAISS est embauchée pour s'assurer du nettoyage des points propres les plus utilisés et les plus urbains afin d'alléger le travail des employés communaux.

Des commissions sont mises en place pour la collecte et le traitement des déchets, la déchèterie et la recyclerie, le financement, et la propreté, la citoyenneté et la communication.

- Commission eau et assainissement par Gérard CAMBON

Une nouvelle dépense à l'Allégerie pour changer les canalisations a été engagée.

- Commission Ressources humaines par Catherine STUCK

202 agents – présentation de l'organigramme – 6 directions.

Direction des ressources humaines dirigée par François Bonaimé. Pb de mise en œuvre, calendrier des formations, statuts différents entre les agents, étude des besoins de recrutement. Organisation des temps de travail et des congés, uniformisation des tickets restaurants, etc....

Un Comité technique doit être élu.

- Commission environnement par Gérard CAMBON

Energie : existence d'une aide pour la mise en place de LED,

milieu aquatique : Combe du Nan et Gémapi,

et mobilité transport : créer une commission qui serait à cheval sur plusieurs thèmes, les bornes électriques, les VAE (vélo assistance électrique)

- Commission sport et citoyenneté par Ghislaine ZAMORA

Présentation du Centre aquatique Olympide, la zone nordique des Coulmes, base d'aviron de la Sône. Définir l'intérêt communautaire de chaque structure. Il a été demandé à chaque commune de faire un état des lieux des équipements sportifs et des associations sportives.

7 : Questions Diverses

- La SNCF nous informe qu'ils souhaitent vendre la gare, le conseil municipal confirme ce qui avait déjà été voté auparavant, la commune n'est pas intéressée.
- Info Véloroute V63, la signalétique va être mise en place par le département : panneaux vert et blanc avec le logo V63
- Journée du 22 avril pour l'embellissement de la commune, remerciement aux bénévoles, élus et agents de la commune pour l'effort fait pendant cette journée : nettoyage, peinture, pose de mobilier urbain etc...un pique-nique convivial a animé la journée.
- Ouverture des plis pour le PLU, jeudi 4 mai à 14h00. (9 candidats papiers et 1 numérique)

- Prochain Conseil municipal le mercredi 7 juin 2017 à 20h30